

Règlement d'ordre intérieur

TC Alliance

Le présent règlement s'applique à l'ensemble des membres, invités et utilisateurs des installations du TC Alliance.

Toute inscription au club implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

1. Réservations des terrains

- Les terrains sont accessibles uniquement sur réservation via l'outil officiel (BigCaptain) au moyen d'un compte personnel.
- Toute réservation est nominative et non cessible.
- En cas d'empêchement, le membre est tenu d'annuler sa réservation dans les meilleurs délais afin de libérer le terrain.
- En cas de retard supérieur à 10 minutes, la réservation est considérée comme annulée et le terrain remis à disposition.
- Le comité se réserve le droit de bloquer des terrains et, le cas échéant, de supprimer des réservations existantes, notamment pour des raisons d'entretien, de sécurité, de travaux, d'organisation interne ou d'événements du club. Aucune indemnité ne pourra être réclamée à ce titre.

2. Utilisation des terrains

2.1 Entretien obligatoire (terre battue)

- Avant le jeu : le terrain doit être arrosé si nécessaire.
- En fin de réservation : les joueurs doivent brosser l'ensemble du terrain et procéder à l'arrosage au minimum 5 minutes avant la fin du créneau.
- Il est strictement interdit de jouer :
 - en cas de gel ;
 - en cas de pluie persistante ;
 - en présence de flaques ou lorsque le terrain est manifestement impraticable.

2.2 Tenue

- Le port de chaussures adaptées à la surface est obligatoire (terre battue : semelles appropriées).
- Une tenue correcte est exigée sur les terrains et dans l'enceinte du club.

3. Stages

Des stages peuvent être organisés durant les congés scolaires néerlandophones.

Durant ces périodes :

- les terrains 1 et 2 sont occupés de 10h à 12h et de 13h à 15h ;
- ces activités sont prioritaires sur les réservations individuelles.

4. Invitations

- Chaque membre dispose de 5 invitations payantes par saison (1 heure par invitation).
- La présence effective d'au moins un membre est obligatoire pendant toute la durée de jeu.
- Le paiement de l'invitation s'effectue exclusivement via l'outil de réservation (BigCaptain).
- Un invité ne peut en aucun cas réserver un terrain en son nom propre.

5. Règles de jeu et comportement

- Le temps de jeu est fixé à 55 minutes, suivies de 5 minutes consacrées à l'entretien du terrain.
- Les animaux sont interdits sur les courts.
- Chaque utilisateur veille à la propreté des installations (poubelles et bacs de tri à disposition).
- Le respect des autres joueurs est obligatoire : volume sonore modéré, langage approprié et comportement courtois.
- Le fair-play et l'esprit sportif sont des principes fondamentaux du club.

6. Sécurité et accès

- Un défibrillateur est disponible dans le cabanon situé entre les terrains 1 et 2.
- L'accès aux terrains se fait au moyen de la clé disponible dans la boîte à clef extérieure (code communiqué lors de l'inscription).
- Les mineurs accèdent aux installations sous la responsabilité exclusive de leurs parents ou représentants légaux.

7. Responsabilité

- Le club décline toute responsabilité en cas d'accident, de blessure ou de vol survenant dans l'enceinte des installations, sauf en cas de faute grave ou intentionnelle imputable au club.
- Chaque membre est réputé disposer d'une couverture d'assurance adéquate pour la pratique du tennis.

8. Sanctions

Tout manquement au présent règlement peut donner lieu à des mesures disciplinaires décidées par le comité, pouvant aller de l'avertissement à la suspension temporaire ou à l'exclusion définitive, sans remboursement de la cotisation.